



Assemblée générale des Parents,
17 septembre 2019

Rapport annuel 2018-2019 du Conseil d'Établissement de l'École du Bac

Conformément à l'article 82 de la Loi sur l'Instruction Publique, le Conseil d'établissement de l'école du Bac présente son rapport annuel pour 2018-2019. Ce rapport résume les activités du conseil pour l'année scolaire et il est déposé à la direction générale de la Commission Scolaire des Navigateurs.

Composition du conseil pour l'année scolaire 2018-2019 :

Marie-Christine Morais, personnel enseignant
Myriam Aubin, personnel enseignant
Marie-Élaine Pelchat, personnel enseignant
Marise Dufresne, personnel enseignant
Camille Larochelle, représentante des professionnels
Nicole Beaudoin, représentante du personnel de soutien
Claudine Bergeron, responsable du service de garde
Lisandre Lafleur, parent et présidente
Marie-Pier Trudel, parent
Christine Brochu, parent
François Sansfaçon, parent
Geneviève Laurin, parent
Cynthia Sirois, parent
Claudia Thibault, parent
Raphaëlle Colbert, membre de la communauté

Madame Line Lachance, Directrice de l'école, a participé à la majorité des séances du Conseil d'Établissement. Son adjointe Madame Marie-Ève Carrier, a également assisté à toutes les rencontres.

Principales activités du conseil

En 2018-2019, le Conseil a tenu 7 séances régulières, soit les 3 octobre, 21 novembre et 12 décembre 2018, ainsi que les 6 février, 19 mars, 1^{er} mai et 13 juin 2019.

Résumé des principales décisions du Conseil :

3 octobre

- Élection de la présidente et de la secrétaire
- Approbation du programme des sorties éducatives et récréatives

21 novembre

- Approbation de l'ouverture et des journées pédagogiques du SDG pour la semaine de relâche
- Approbation du projet d'utilisation des surplus du service de garde

12 décembre

- Approbation du budget de l'école (suivi financier)

6 février

- Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence
- Approbation de la planification des contenus de l'éducation à la sexualité

19 mars

- Approbation du temps d'enseignement pour l'année 2019-20
- Approbation des journées pédagogiques du SDG pour l'année 2019-20

1^{er} mai

- Présentation et adoption du budget initial 2019-2020
- Présentation et adoption du projet éducatif
- Adoption des journées pédagogiques du SDG de janvier à mai 2020
- Adoption du plan de lutte pour un milieu sain et sécuritaire

14 juin

- Adoption des listes de fournitures scolaires 2019-2020
- Approbation des frais maximums chargés aux parents

Lors de l'année 2018-2019, il y a eu plusieurs projets, activités et réalisations méritant d'être soulignés :

- La mise en place du débarcadère conjointement avec le comité « sécurité-circulation »
- La 5^e édition de « Je cours pour ma cour »
- La mention or de l'harmonie avancée lors du MusicFest Canada
- Le grand gala Du Bac
- L'expo branchée

- Les activités Samajam et Kronos offertes à tous les élèves de l'école
- Les activités parascolaires du SDG : Impro, couture, journal étudiant, etc.
- La présence de notre commissaire à plusieurs rencontres du CÉ

En conclusion, je tiens à souligner l'extraordinaire esprit de collaboration qui existe au sein de toute l'équipe-école. En mon nom et au nom du CÉ, je tiens à remercier : l'équipe enseignante, le personnel de soutien, le personnel professionnel, l'équipe du service de garde. Il ne faut surtout pas oublier tous les bénévoles impliqués et qui donnent généreusement de leur temps.

C'est grâce à l'implication et le sentiment d'appartenance de tous les membres du personnel ainsi que ces bénévoles que l'École du Bac a toujours cette belle énergie, car nous avons tous à cœur le bien-être et la réussite de nos élèves.

Félicitations et merci à vous tous !
Je vous souhaite une excellente rentrée!

Lisandre Lafleur
Présidente du Conseil
d'Établissement de l'école du Bac
Saint-Lambert-de-Lauzon